



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro 04

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN SCIENCES
SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Décembre 2021



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAH Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Politisation des organes électoraux et recrudescence des crises électorales en Côte d'Ivoire

BAH Mahier Jules Michel-----1

Répercussions psychosociales des décès des enfants drépanocytaires sur leurs parents, **COULIBALY Zoumana, SYLLA Moustapha et DROH Antoine** -----17

Influence des facteurs socio-économiques sur la consommation du poisson d'élevage par les ménages en Côte d'Ivoire : Cas des districts d'Abidjan et des Lagunes

YE Sata, BERTE Siaka et KOUTOU N'guessan Claude-----28

Logiques endogènes des femmes piscicultrices de Daloa face aux approches d'une aquaculture durable et résiliente : aquaculture intégrée, agroécologie : Etude exploratoire, **YE Sata, CAMARA Brahima et SORHO Fatogoma**-----43

Productions idéologiques liées à l'engagement des femmes dans l'armée ivoirienne : une analyse sociologique des logiques d'acteurs à Abidjan

KRAMO Jean Richard Konan, TOH Alain et TOGBE Taih Dominique -----54

Logiques de pratique des activités physiques et sportives à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)

BINI Koffi Roland -----67

Economie minière et crise du lien social dans les localités de la région aurifère de Divo (Côte d'Ivoire)

KOUAME Koffi Siril et NIAMKE Jean Louis-----82

Dynamisation des systèmes de santé en Côte d'Ivoire et usages des TIC : étude du cas du dossier patient informatisé (DPI) au Centre Hospitalier Régional de Bouaflé,

OURAGA Basseri Jean-Claude, VONAN Amangoua Pierre Claver et N'CHOT Apo Julie-----101

Déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques en milieu rural ivoirien : cas des populations de M'bonoua dans la sous-préfecture d'Anyama

KOUAME Ettien Lydie Josia -----112



- Société civile et développement durable en côte d'ivoire. Les limites d'une participation au contrôle citoyen de l'action publique
Gnangon Georgette BROU ----- 120
- De la validité des instruments d'évaluation des stagiaires en situations de crise : cas de la certification des élèves-professeurs d'allemand de l'école normale supérieure de Koudougou
OUEDRAOGO Léa----- 136
- Problématique de l'encadrement en stage des étudiants infirmiers et sage-femmes dans les districts sanitaires d'Abidjan Côte d'Ivoire
Touali ZOULO ----- 149
- Profil des enseignants de l'EFTP : Quelle identité professionnelle, pour quelle formation ?
BONKOUNGOU Nikiéma Haoua ----- 165
- Echec des politiques publiques de développement : Cas de l'aménagement hydroélectrique de Taabo
NIKEBIE Kouassi Clair Stéphane ----- 179
- Recette journalière, niveau de stress et agressivité chez des conducteurs de minicars dans le District d'Abidjan
YEBOUA Kossia Sonia----- 197



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



DETERMINANTS SOCIAUX DE LA FAIBLE FREQUENTATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : CAS DES POPULATIONS DE M'BONOUA DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANYAMA.

KOUAME Ettien Lydie Josia, Doctorante en Sociologie à l'Université Félix Houphouët Boigny

kouamelydiej@gmail.com

Résumé :

Cet article vise à analyser les déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques par les populations de M'bonoua dans la sous-préfecture d'Anyama. A partir d'une approche mixte (qualitative et quantitative) nous sommes entretenus avec des catégories d'acteurs à l'aide d'un guide d'entretien. Un questionnaire a été administré à 60 chefs de ménages. L'observation directe, l'entretien semi directif et la documentation sont les techniques de collectes mobilisées pour l'enquête de terrain. Les résultats obtenus indiquent que les facteurs socioculturels et économiques constituent une contrainte à la mobilisation des populations autour des ouvrages hydrauliques. L'intérêt de cet article vise à montrer que la fréquentation des ouvrages hydrauliques est liée à la politique de l'accès à l'eau potable en milieu rural.

Mots clés : accès à l'eau potable, fréquentation, ouvrage hydraulique, milieu rural.

Abstract

This article aims to analyze the social determinants of the low use of hydraulic structures by the populations of M'bonoua in the sub-prefecture of Anyama. Using a mixed approach, we interviewed categories of actors using an interview guide. A questionnaire was administered to 60 heads of households. Direct observation, semi-structured interview and documentation are the collection techniques used for the field survey. The results obtained indicate that socio-cultural and economic factors constitute a constraint on the mobilization of the populations around hydraulic structures. The interest of this article aims to show that the use of hydraulic structures is linked to the policy of access to drinking water in rural areas.

Keywords: access to drinking water, attendance, hydraulic structure, rural area.

Introduction :

La problématique de l'accès à l'eau potable a été et demeure une préoccupation mondiale, c'est dans ce contexte que les Nations Unies se sont engagées à élaborer en 2000 les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, le septième objectif des OMD vise à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable (Rapport ONU, 2005).



En outre, plusieurs années après l'élaboration des OMD, de réels progrès ont été fait dans le secteur de l'eau potable, 6,6 milliards de personnes dans le monde ont accès à un point d'eau améliorée. Malgré ces progrès, des millions des personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Au niveau mondial, 663 millions de personnes sont sans accès à l'eau potable. (Rapport ONU, 2015).

Cette situation amène les Nations Unies à élaborer en 2015 les Objectifs du Développement Durable (ODD). Le programme de développement ODD est beaucoup plus ambitieux et détaillé que le précédent OMD. Le sixième objectif des ODD vise à garantir d'ici 2030 un accès universel et équitable à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Les ODD visent à améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des populations car des disparités existent entre les zones rurales et urbaines des pays en développement. Parmi les personnes qui sont sans accès à des points d'eau, 8 sur 10 vivent en zone rurale. Les personnes sans accès à l'eau potable vivent principalement en Afrique subsaharienne. Ainsi 319 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'ont toujours pas accès à l'eau potable (Rapport ONU, idem).

La Côte d'Ivoire n'est pas en marge des différentes actions en faveur des problèmes de l'accès à l'eau potable. L'Etat ivoirien a adhéré à l'Association Africaine de l'Eau (AAE), il a également mis en place en 2006 l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) pour régler les problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable. Le bilan 2015 du Programme National de Développement (PND) montre que de nombreux travaux ont été réalisés en collaboration avec l'ONEP, ce sont 794 nouvelles pompes construites dans les villes et les villages, 76 châteaux d'eau construits, la réalisation de 14 forages pour la ville d'Abidjan et l'installation de production d'eau potable de 6500 pompes villageoises (Rapport PND, 2015).

En dépit de ces potentialités, la situation de l'accès à l'eau potable n'est pas meilleure dans certaines localités rurales de la sous-préfecture d'Anyama précisément dans le village de M'bonoua situé à 40 kilomètres d'Abidjan. Ce village a bénéficié du projet d'alimentation en eau potable initié par le district d'Abidjan en 2005. Ce projet a consisté à la construction de château d'eau de type Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) dans plusieurs villages de la localité d'Anyama. Le village de M'bonoua a été doté en 2007 d'un château d'eau d'une capacité de 15 à 20 mètres cubes constitué de trois bornes fontaines pour faciliter l'accès à l'eau potable des populations. Lors de l'inauguration du château d'eau en 2007, les populations ont exprimé leur joie et leur reconnaissance aux autorités administratives et aux partenaires de développement pour l'installation du château d'eau dans leur village. Ces autorités et agents au développement ont sensibilisé les populations sur l'importance de l'eau potable et sa bonne utilisation. Ils ont également demandé aux populations de fermer les puits. Plusieurs années après l'installation du système hydraulique villageoise améliorée, les populations n'ont pas changé de comportement en eau, elles continuent de s'approvisionner en eau des sources traditionnelles et des puits.



Malgré les efforts consentis par les responsables administratifs et agents de développement pour faciliter l'accès des populations à l'eau potable, on constate que les ouvrages hydrauliques sont moins fréquentés par les populations de M'Bonoua, celles-ci continuent leur pratique en eau. Cet article se propose d'analyser les déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques par les populations. La présente étude est scindée en deux parties, il s'agit spécifiquement d'identifier les facteurs socioculturels et économiques qui justifient le comportement des populations en eau. L'utilisation d'une méthodologie est nécessaire pour aboutir à ces différents résultats.

1-Méthodologie

Les enquêtes de terrain ont été réalisées dans la sous-préfecture d'Anyama précisément dans le village de M'Bonoua situé à proximité de l'autoroute du nord à quarante (40) kilomètres de la ville d'Abidjan. Les raisons qui justifient le choix de la localité sont deux ordres, le premier est M'Bonoua fait partir des localités ayant bénéficié du projet d'alimentation en eau potable initié par le district autonome d'Abidjan et le second est comprendre le comportement des populations en eau.

Pour réaliser cette étude, nous avons utilisé une double approche c'est à dire une approche qualitative et une approche quantitative. L'approche qualitative a consisté essentiellement à avoir des entretiens individuels et des *focus group* avec les acteurs en fonction de leur statut dans la société, il s'agit du sous-préfet, du chef du village, des notables, des responsables des associations des jeunes et des femmes, des responsables du comité de gestion du système Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA). Ces acteurs sont directement concernés par l'étude, ils sont censés donner des informations sur le fait social étudié. Aussi, avons-nous adressé un questionnaire à soixante (60) chefs de ménage pour comprendre leurs perceptions sur les ouvrages hydrauliques. En ce qui concerne l'échantillonnage, nous avons utilisé l'échantillon par choix raisonné pour l'approche qualitative. Ce type d'échantillon a permis de choisir les individus les plus susceptibles d'apporter des informations pertinentes à l'étude. Pour l'approche quantitative, nous avons prélevé 10% du nombre total de ménage à l'aide de la technique d'échantillonnage de Ghigliione et Matalon.

Concernant la méthode d'analyse des données, notre choix s'est porté sur la méthode compréhensive de Max Weber, cette méthode a permis de comprendre les intérêts et le sens des différentes actions des populations dans l'accès à l'eau potable.

2-Résultats

Les résultats portent essentiellement sur les contraintes socioculturelles et les contraintes économiques qui justifient le comportement des populations en eau.



2-1. Les contraintes socioculturelles

Selon Boron et Bonnassieux (2011) : *« Le principe même du paiement de l'eau apparaît en opposition avec les valeurs partagées au sein d'une même société. En milieu rural, la gratuité de l'eau est associée à la représentation selon laquelle c'est la nature qui donne l'eau, l'eau par analogie à la terre est perçue comme une ressource inaliénable qui doit être accessible à tous, L'eau est un donc un bien naturel et un don de DIEU, elle ne se vend pas. C'est une perception partagée par les populations rurales » p.29*

La plupart des habitants de M'bonoua perçoivent l'eau comme une ressource qui ne se vend pas. En ce qui concerne les ouvrages hydrauliques, les populations doivent payer l'eau pour l'entretien et la maintenance des ouvrages mais elles sont réticentes par rapport à l'achat de l'eau compte tenu des nombreux puits qui existent dans les concessions et la rivière du village. Les populations utilisent l'eau des sources traditionnelles en dépit des risques sanitaires. En effet, les populations préfèrent s'approvisionner en eau des sources traditionnelles malgré l'existence des ouvrages hydrauliques dans le village, cela est perceptible dans les propos de madame A. C membre de l'association des femmes :

« Ici, nous prenons toujours l'eau à la rivière, on boit cette eau. Depuis petit, c'est ce qu'on boit, l'eau de la rivière est naturelle, elle est propre, on boit directement, et puis tous les habitants du village vont chercher l'eau à la rivière, là-bas on ne paie pas, ce n'est pas comme à la borne fontaine »

En plus de l'accessibilité et de la gratuité de l'eau de la rivière, les populations préfèrent le goût de cette eau. Ce que madame N.O épouse d'un membre du comité de gestion du système hydraulique villageoise améliorée explique :

« L'eau du château est bonne pour la santé mais l'eau de la rivière a meilleure goût que celle du château. C'est ce qu'on boit avant la construction du château »

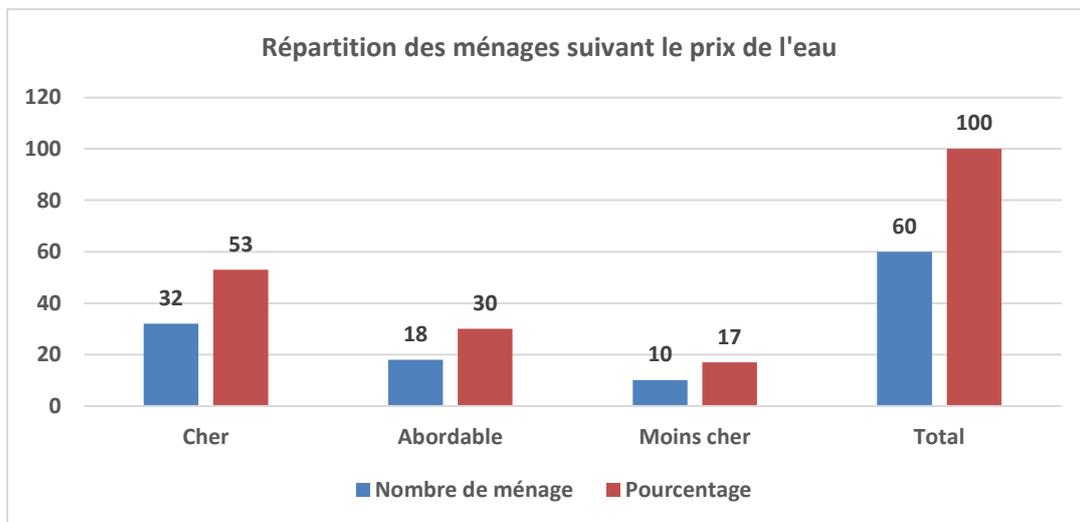
En somme, les facteurs socioculturels sont significatifs à la compréhension de la faible fréquentation des populations aux ouvrages hydrauliques. L'utilisation de l'eau de la rivière fait partir de la culture des populations de M'bonoua. Elles consomment l'eau depuis leur tendre enfance, selon elles, leurs parents et ancêtres ont utilisé cette eau sans avoir des problèmes de santé. Les contraintes socioculturelles influencent donc le comportement des populations en eau.

2-2 Contraintes économiques

Les réflexions sur le prix de l'eau, les capacités des ménages à payer et l'accès des plus pauvres à un service devenu payant n'ont pas encore abouti des propositions viables sur le plan économique et social.

Les populations de M'bonoua ont des difficultés à payer l'eau des bornes fontaines. Elles évoquent l'insuffisance de ressources financières et le mode de gestion des nouveaux points d'eau potable. L'insuffisance des ressources financières s'explique par le faible revenu des populations. Les populations sont principalement

agriculteurs, elles pratiquent la culture de cacao et d'autres cultures. La production étant périodique ne permet pas à la population de disposer quotidiennement de moyens financiers. Cette situation impacte négativement l'accès à l'eau potable. En outre, la nouvelle gestion des points d'eau exige l'achat de l'eau des bornes fontaines après le puisage tandis que l'ancien système hydraulique villageoise, l'achat de l'eau se faisait en fin d'année, l'accès était libre et les différents ménages payaient la somme de 1200 francs au comité de gestion de l'eau pour l'eau qu'ils ont recueilli durant toute l'année. La perception des populations sur le prix de l'eau est représentée dans le graphique ci-dessous :



Source : enquête de terrain Kouamé (2018)

La lecture du graphique montre que 53% des chefs de ménage trouvent que le prix de l'eau est élevé. Cette forte proportion s'explique par le fait que ces chefs de ménages ont un revenu faible. 30% des chefs de ménages trouvent le prix de l'eau abordable et seulement 17% trouvent que l'eau est moins chère.

Les 53% des chefs de ménages qui trouvent le prix de l'eau potable est élevé préfèrent s'approvisionner en eau de source traditionnelle. Selon le témoignage des femmes :

« L'eau des bornes fontaines est chère, on ne peut pas tout faire avec, parce qu'il n'y a pas l'argent, bidon 25 litres à 50 francs, petite bassine à 25 francs, on ne peut pas payer toujours et puis on va prendre combien pour remplir barrique donc on préfère l'eau de puits et puis rivière, là-bas on prend beaucoup et on ne paie pas »

Un autre avis allant dans le même sens révèle que :

« Les populations n'ont pas l'habitude de payer quotidiennement l'eau, elles préfèrent s'approvisionner librement et payer après comme l'ancien système avec les pompes à motricité humaine, les populations disent aussi qu'elles n'ont pas suffisamment de moyens pour payer l'eau comme ce n'est plus le même mode de gestion alors elles vont s'approvisionner en eau de rivière »



Quant aux 30% et 17% qui trouvent respectivement le prix de l'eau abordable et moins cher disent avoir le minimum de ressources financières pour satisfaire leurs besoins en eau.

Il ressort de ces propos que le système hydraulique villageoise améliorée est une innovation pour les populations et elles ont des difficultés à s'y adapter. Ainsi l'adoption et l'adaptation de l'innovation constitue une contrainte à la mobilisation des populations autour des ouvrages hydrauliques.

Toutefois, l'aspect marchand de l'eau a un impact sur la quantité d'eau consommée dans les ménages. Cela se perçoit dans le tableau ci-dessous :

Quantité d'eau potable consommée par jour et par personne dans les ménages

Nombre de ménages	Quantité d'eau consommée par jour	Quantité d'eau consommée par personne	Pourcentage (%)
38	40 – 80 litres	10 – 15 litres	63
22	90 – 200 litres	20 litres et plus	37

Source : enquête de terrain Kouamé (2018)

Nous constatons que sur 60 ménages enquêtés, 38 ménages ne respectent pas les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui prévoient un minimum de 20 litres d'eau potable par personne et par jour. Ils sont entre l'intervalle 10 à 15 litres soit 63%. Ceux qui respectent les normes ne représentent que 37%.

En somme, il ressort que les contraintes économiques sont significatives dans la mesure où elles permettent de comprendre le comportement des populations en eau. L'insuffisance des ressources financières réduit considérablement la quantité d'eau consommée dans les ménages.

3-Discussion

La problématique de l'eau potable est une question sociale qui suscite une réflexion particulière surtout sur l'accès à l'eau potable en milieu rural. Les populations de M'bonoua continuent de s'approvisionner en eau de source traditionnelle malgré l'existence des ouvrages hydrauliques. Elles évoquent plusieurs contraintes telles que le mode de gestion de l'eau, le coût et la qualité de l'eau potable qui les poussent à aller vers les sources traditionnelles. Cette étude s'apparente à celle réalisée par Kam (2010). Pour lui, l'accessibilité économique à l'eau potable dépend des capacités économiques des ménages. La cherté de l'eau représente une forte contrainte et limite la fréquentation des points d'eau potable par les ménages.

Dans le même ordre, Kombasseré (2007) aborde la question de la relation entre les pratiques à risques de diarrhées, les modes d'approvisionnement et les modes de gestion de l'eau. Les conditions d'accès à l'eau restent marquées par plusieurs contraintes telles que les longs temps d'attente à la source d'approvisionnement,



le coût, les baisses de pressions et les distances parcourues. La demande en eau potable varie selon les situations économiques des consommateurs et leurs habitudes de consommation.

Quant à Coffi (2007) s'est intéressé à la question d'accès à l'eau potable dans les milieux ruraux au Bénin. Il faut noter que malgré l'existence des ouvrages d'adduction d'eau villageoise (AEV), les populations adoptent des pratiques allant à l'encontre de la bonne gestion de l'eau de boisson. Ces pratiques proviennent du manque d'hygiène ou de l'insuffisance de mesures d'hygiène qui ne garantissent pas la potabilité de l'eau. De plus, les populations ne s'approvisionnent pas systématiquement aux ouvrages d'adduction d'eau villageoise. Les populations ne se sont pas appropriées les AEV et cela pour plusieurs raisons à savoir la non prise en compte des réalités socioculturelles des populations, la non-participation de la population à la réalisation des AEV. Tout comme Coffi, Rakotovololona (2008). Dénonce les mauvaises pratiques des populations en eau potable et en assainissement. Ces mauvaises pratiques ont des conséquences sur la santé des populations en générale et celle des enfants en particulier.

Pour Kasole (2009), le manque d'eau potable dans la ville de Bukavu affecte la santé des populations. Le problème d'accès à l'eau potable se pose avec acuité car les populations parcourent non seulement de longues distances pour s'approvisionner en eau potable mais aussi elles paient le strict minimum d'eau par faute de moyens financiers. Cocker (2007), met l'accent sur le changement de comportement en eau des populations des milieux lacustres au Benin. La plupart des habitants de ces milieux préfèrent s'approvisionner en eau de la rivière au lieu de se rendre à la bonne fontaine. Pour elle, le coût de l'eau potable n'est pas toujours à la portée de toutes les bourses d'où la fréquence des maladies hydriques favorisées par les habitudes des populations.

Conclusion

En somme, la présente étude a permis d'analyser les déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques par les populations de M'Bonoua. L'étude a permis de mettre en évidence certaines réalités en ce qui concerne l'accès des ménages à l'eau potable. Nous avons noté au cours de notre enquête que les facteurs socioculturels et économiques limitent l'accès des populations à l'eau potable. Pour une meilleure mobilisation des populations autour des ouvrages hydrauliques, il faut une prise en compte des réalités socio-culturelles et économiques des populations rurales.

Bibliographie

BARON Cathérine et BONNASSIEU Alain (2011), *Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usage*, *Monde en développement*, N° 156, pages 29.



- COCKER Fêmi (2007), *Problématique de l'approvisionnement en eau potable en milieu lacustre ; cas de l'arrondissement de vekky dans la commune de Sôava*. Mémoire de Maitrise de Sociologie. Université d'Abomey Calavi.
- GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin (1998), *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratiques*, 2^{ème} édition, Paris, Armand colin
- KAM Oleh (2010), *Problématique de la gestion des infrastructures d'hydrauliques dans les projets d'approvisionnement du milieu rural en eau potable*. Doctorat en Sociologie, Institut d'Ethnosociologie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- KOMBASSERE Appolinaire (2007), *L'accès à l'eau potable et les risques diarrhéïques dans les zones irrégulières de Ouagadougou : les cas de Yamtenga*. Mémoire de Maitrise de Géographie. Université de Ouagadougou
- RAPPORT OMS/ UNICEF (2008), *Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement*, Genève, 54 pages
- RAPPORT ONU (2005), *Journée mondiale de l'eau*
- RAPPORT ONU (2015), *Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement dans le monde*, Etats unis, 73 pages.